

CTE - 017M
C.P. – Cible de
réduction d'émissions
de gaz à effet de serre
du Québec pour 2030

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU DOCUMENT DE CONSULTATION
INTITULÉ :

« CIBLE DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU
QUÉBEC POUR 2030 »

DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR GAZ MÉTRO

SEPTEMBRE 2015
DOCUMENT PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

A. PRÉSENTATION DE GAZ MÉTRO

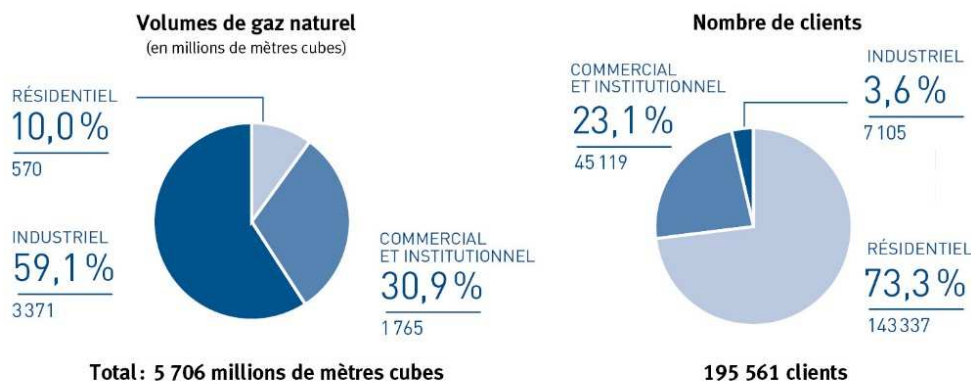
Comptant plus de 6 milliards de dollars d'actifs, Gaz Métro est un important distributeur d'énergie. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, elle y exploite un réseau de conduites souterraines de plus de 10 000 km qui dessert plus de 300 municipalités et rejoint plus de 195 000 clients.

Gaz Métro est aussi présente au Vermont où elle dessert plus de 305 000 clients. Elle y est active sur le marché de la production d'électricité de source renouvelable et celui de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Gaz Métro s'implique dans le développement et l'exploitation de projets énergétiques porteurs et novateurs tels que la production d'énergie éolienne et d'énergie solaire, l'utilisation du gaz naturel comme carburant dans le transport et la valorisation du biométhane.

Gaz Métro est animée d'un engagement réel envers le développement durable. L'année dernière, elle a présenté son premier rapport de développement durable, élaboré selon les lignes directrices G4 du Global Reporting Initiative, communément appelé GRI. Elle est ainsi devenue la première entreprise canadienne à obtenir la certification Materiality Matters de GRI. Cet engagement est source de fierté chez Gaz Métro.

Joueur clé du secteur énergétique, Gaz Métro prend les devants pour répondre aux besoins de ses clients, des régions et des municipalités, des organismes communautaires et des collectivités, en plus de répondre aux attentes de ses associés (Gaz Métro inc. et Valener) et de ses employés.

Clientèle de Gaz Métro au Québec (au 30 septembre 2014)

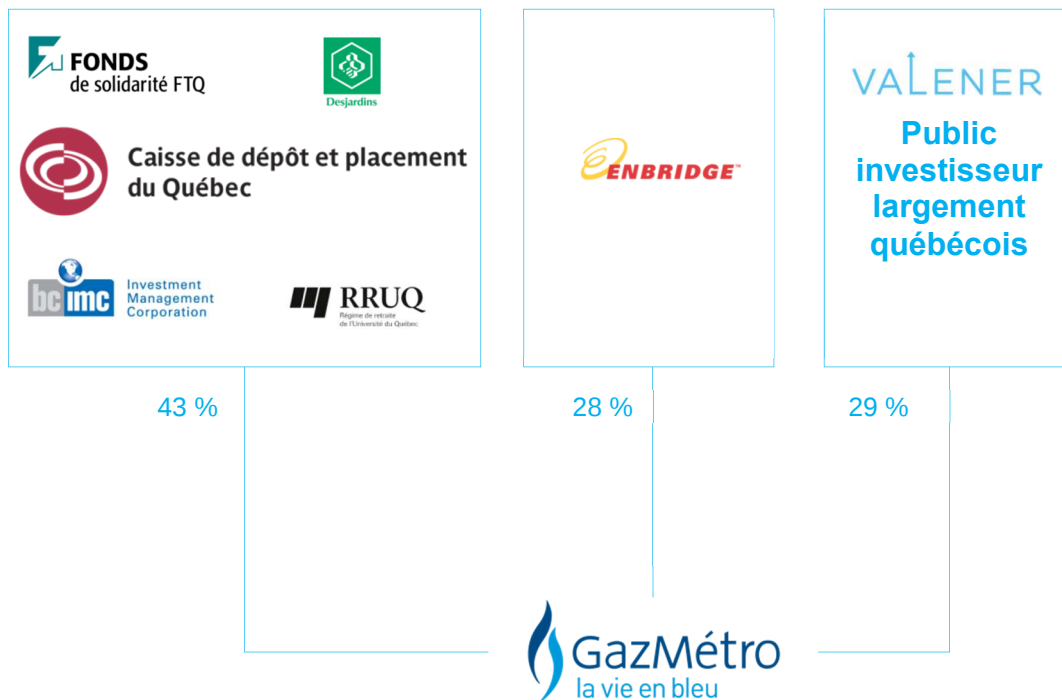


B. ACTIONNARIAT DE GAZ MÉTRO

Gaz Métro est un fleuron québécois qui œuvre dans le domaine de l'énergie. Elle est détenue à 29 % par le public investisseur majoritairement québécois, par l'entremise de Valener inc.

En plus des détenteurs d'actions de Valener, près de 38 % des parts de Gaz Métro sont détenues indirectement par des fonds québécois.

Au 30 septembre 2014, la Caisse de dépôt et placement du Québec détenait indirectement 25,9 % des parts de Gaz Métro. Celle-ci est l'actionnaire de contrôle du groupe de fonds d'investissement qui détient 43 % dans Gaz Métro. De plus, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), le Régime des rentes du Mouvement Desjardins et le Régime de retraite de l'Université du Québec sont investisseurs dans Gaz Métro.



C. ACTIVITÉS DE GAZ MÉTRO

Au Québec, la mission commerciale principale de Gaz Métro demeure de distribuer le gaz naturel. L'entreprise s'investit dans des projets énergétiques porteurs de croissance, notamment dans le domaine de la biométhanisation, du gaz naturel liquéfié, du gaz naturel comme carburant et dans le domaine éolien.

En effet, Gaz Métro mise sur le potentiel de valorisation du gaz naturel renouvelable afin de réduire l'empreinte écologique de ses activités et d'offrir une solution à sa clientèle soucieuse de réduire son empreinte carbone. Le biométhane, un gaz naturel local et renouvelable, peut être distribué par l'intermédiaire de son réseau au bénéfice de l'ensemble de sa clientèle. Utilisé pour le chauffage de l'air et de l'eau, le biométhane sert aussi de carburant en remplacement des produits pétroliers.

Gaz Métro a réalisé, avec ses partenaires Boralex et Valener, les Parcs éoliens 2, 3 et 4 de la Seigneurie de Beupré, qui totalisent une puissance installée de 340 mégawatts.

Tel que mentionné plus haut, le gaz naturel liquéfié et le gaz naturel comprimé permettent de faire des gains dans le domaine du transport, principale source de gaz à effet de serre au Québec. Nous pouvons faire les mêmes avancées dans le domaine du transport fluvial et maritime.

De plus, Gaz Métro est le premier distributeur d'énergie au Québec à s'être doté d'un plan global en efficacité énergétique en 2001, et nous avons depuis collaboré à la réalisation de plus de 107 000 projets d'efficacité énergétique chez nos clients. Ce qui a permis des économies annuelles récurrentes pour nos clients de plus de 100 millions de dollars et des réductions cumulatives de plus de 722 000 tonnes de GES évités.

Par l'entremise de ses filiales Vermont Gas et Green Mountain Power, Gaz Métro distribue 100 % du gaz naturel et environ 70 % de l'électricité consommés au Vermont, là où elle possède également 32 barrages hydroélectriques, 2 parcs éoliens et produit de l'électricité en partenariat avec une douzaine de fermes laitières grâce au programme novateur de méthane issu de fumier bovin.

Également par l'entremise de Green Mountain Power, Gaz Métro développe des capacités d'énergie solaire et vise à faire de la ville de Rutland, au Vermont, « la capitale solaire de la Nouvelle-Angleterre » avec ses 10 MW d'énergie solaire prévus.

Gaz Métro croit que la diversification de son portefeuille énergétique et l'utilisation efficace et novatrice du gaz naturel représentent une solution prometteuse pour répondre aux besoins énergétiques du Québec et contribuer à la diminution des émissions de GES.

C. ACTIVITÉS DE GAZ MÉTRO (SUITE)

QUÉBEC

GAZ NATUREL • + 10 000 km de gazoducs • + 325 municipalités desservies • 195 000 clients 	GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ • Création de Gaz Métro GNL • Trois nouveaux traversiers seront propulsés au gaz naturel liquéfié • Commande de 2 premiers navires Transport Desgagnés 	BIOMÉTHANE Signature avec St-Hyacinthe et d'autres à venir 	ÉOLIEN • 340 MW Les projets éoliens de la Seigneurie de Beauré 
GAZ NATUREL COMME CARBURANT Transport routier • En 2015, on atteindra 500 véhicules en circulation • Réduction de GES estimées à plus de 19 000 tonnes • 13 stations de ravitaillement en fonction (GNL ou GNC, publiques ou privées) • Type de véhicules : camions lourds de transport de marchandises, camions lourds utilitaires, collecte de matières résiduelles, véhicules légers commerciaux/municipaux, appareils de manutention Transport maritime • Transport des personnes : mise en service en 2015 du 1^{er} traversier au GNL en Amérique du Nord; deux autres traversiers suivront • Transport de marchandises : Commande de Transport Desgagnés pour deux navires à GNL	GAZ NATUREL ENTREPOSAGE • Usine de liquéfaction, stockage et regazéification dans l'est de Montréal • Participation financière dans Intragaz : 2 sites d'entreposage souterrain du gaz naturel (Pointe-du-Lac; Saint-Flavien) • Capacité triplée à l'usine pour 2016	VERMONT	
GAZODUCS Corporation Champion Pipe Line Limitée : 97 km Participations financières dans : • Gazoduc Trans Québec & Maritimes (TQM) : 572 km • Portland Natural Gas Transmission System (PNGTS) : 479 km 		GAZ NATUREL • 1 246 km de gazoducs • 46 000 clients 	MÉTHANE ISSU DE FUMIER BOVIN & SOLAIRE • 18 000 MWh Production de méthane issu de fumier bovin par année • En voie d'atteindre 10 MW en capacité solaire  
		ÉLECTRICITÉ • 32 barrages hydroélectriques qui produisent 400 000 MWh par année • 260 000 clients 	ÉOLIEN • 69 MW • 63 MW Kingdom Community Wind • 6 MW Searsburg 

D. INTRODUCTION

C'est avec beaucoup d'intérêt que Gaz Métro a pris connaissance du document de consultation sur la cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030.

Nous reconnaissons la volonté du gouvernement du Québec de fixer une cible de réduction de GES se situant entre 35 % et 40 % par rapport à 1990.

De nombreux organismes internationaux s'entendent pour dire que pour lutter contre les changements climatiques, nous devons :

- Accroître significativement nos efforts en matière d'efficacité énergétique;
- Intégrer davantage d'énergie renouvelable;
- Utiliser des énergies plus propres, dont le gaz naturel, en remplacement du charbon et des produits pétroliers.

C'est exactement ce sur quoi nous misons. Et pour arriver à consommer mieux et à réduire nos émissions, il faut collaborer parce qu'une solution unique ou parfaite n'existe pas.

Le Québec s'est donné pour objectif de réduire ses émissions de GES de 20 % d'ici 2020. Il s'est aussi engagé plus tôt cet été à les réduire d'un minimum de 80 % à l'horizon 2050, et il nous consulte aujourd'hui relativement à la cible de réduction de 37,5 % pour 2030.

Comme nous le savons tous, le Québec est partie prenante à un marché du carbone avec la Californie, auquel l'Ontario doit se joindre prochainement.

Au Canada, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont aussi engagées dans des démarches consistant à mettre un prix sur le carbone, par un mécanisme ou un autre.

C'est un mouvement clair qui est lancé. Le monde entier a les yeux sur nous. À nous de montrer l'exemple et de tout mettre en œuvre pour appuyer nos entreprises et nos citoyens afin de nous donner toutes les chances d'atteindre nos ambitieuses cibles.

La roue de la lutte aux changements climatiques a commencé à tourner, et elle s'accéléra. Nous avons le devoir de faire mieux, de faire différemment et de faire ensemble. Nous sommes ainsi la première génération à subir les impacts des changements climatiques et nous sommes probablement la dernière qui puissions les limiter.

Chez Gaz Métro, nous travaillons déjà à préparer la suite. Nous sommes favorables à la lutte aux changements climatiques et appuyons le gouvernement du Québec dans sa démarche de fixer des cibles ambitieuses à l'horizon 2030, à condition que nous nous donnions dès maintenant tous les moyens pour tenter de les atteindre; que nous visions une évolution immédiate et non une révolution utopique.

Comme leaders de l'industrie, notre choix est de le reconnaître et de travailler ensemble ou de se braquer. Chez Gaz Métro, on a fait le choix de la collaboration et de l'action.

Dans les pages suivantes, nous répondons aux quatre questions du document de consultation intitulé : « Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 ».

RÉPONSES DE GAZ MÉTRO AUX QUESTIONS DU DOCUMENT DE CONSULTATION

En tenant compte, notamment, des recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour l'établissement de cibles de réduction de GES dans les pays industrialisés, des cibles de nos principaux partenaires pour 2030 et des recommandations du Comité-conseil sur les changements climatiques :

E. DANS QUELLE MESURE SERIEZ-VOUS EN ACCORD AVEC UNE CIBLE DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GES DE L'ORDRE DE 37,5 % SOUS LE NIVEAU DE 1990 POUR LE QUÉBEC EN 2030?

Gaz Métro reconnaît le leadership du gouvernement du Québec de fixer une cible de réduction d'émissions de GES visant à maintenir à long terme le réchauffement climatique sous la barre des 2 °C.

La cible de réduction recommandée de 37,5 % est assurément très ambitieuse et présente des défis très importants pour le Québec, ses entreprises et institutions et ses citoyens.

Tel que précisé en introduction, Gaz Métro est favorable à la lutte aux changements climatiques et appuie le gouvernement du Québec dans sa démarche de fixer des cibles ambitieuses à l'horizon 2030, à condition que nous nous donnions dès maintenant tous les moyens pour tenter de les atteindre; que nous visions une évolution immédiate et non une révolution utopique. Le gouvernement se doit aussi d'expliquer clairement à la population le mécanisme entourant le marché du carbone et ses implications financières en regard à cet objectif.

La cible proposée semble se comparer aux cibles proposées par la Californie (- 40 %) et l'Ontario (- 37 %) par rapport à 1990 d'ici 2030, deux partenaires de la Western Climate Initiative soumis ou éventuellement soumis à la réglementation d'un marché du carbone lié à celui en vigueur au Québec.

Ces cibles se traduiront par des plafonds d'émissions réduits annuellement pour atteindre le niveau souhaité. Il est donc important que les partenaires du Québec au marché du carbone soient soumis à des contraintes similaires de réduction.

Quoique les cibles puissent être similaires sur papier, il est important de vérifier la similarité des potentiels de réduction de GES. Or, avec de l'électricité produite essentiellement grâce à des centrales thermiques, la Californie et l'Ontario présentent un potentiel de réduction qui peut paraître largement supérieur à celui du Québec, où l'électricité est produite essentiellement à partir de centrales hydrauliques ou d'éoliennes. Cette question importante reste pour l'instant sans réponse claire et mérite d'être approfondie.

Le gaz naturel est une solution efficace pour réduire les émissions de GES

Les émissions de GES du Québec sont passées de 84,7 Mt à 78 Mt entre 1990 et 2012, soit une réduction de 8 % par rapport à 1990. Pour atteindre la cible de réduction de 37,5 % en 2030, les émissions devront être réduites à 53 Mt, soit une réduction additionnelle de 25 Mt, ce qui représente un défi très important pour le Québec.

Pour atteindre cette cible proposée pour 2030, le Québec pourra compter sur Gaz Métro pour poursuivre le remplacement d'énergies plus polluantes par le gaz naturel non seulement sur les marchés traditionnels du chauffage efficace de l'air et de l'eau ou de la production industrielle, mais aussi sur de nouveaux marchés comme le transport lourd ou maritime.

Le développement des projets de biométhanisation permettra également d'utiliser du gaz naturel renouvelable comme substitut sans émissions de GES à des combustibles plus polluants.

Finalement, nos programmes continueront d'être mis à contribution pour consommer moins et mieux le gaz naturel au Québec.

À l'instar de l'Union européenne, plusieurs États se sont dotés de cibles particulières, parallèlement à leur cible de réduction de GES, pour faciliter l'atteinte de cette dernière (notamment en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables) :

2. Le Québec devrait-il se doter de cibles ou d'objectifs particuliers en complément d'une cible globale de réduction d'émissions de GES? Si oui, lesquels?

Fixation de cibles intermédiaires et leur évaluation périodique

Pour atteindre une cible aussi ambitieuse à l'horizon de 2030, il est essentiel que plusieurs cibles intermédiaires à intervalles réguliers soient fixées afin d'être en mesure d'évaluer au fur et à mesure si les actions mises en œuvre contribueront à l'atteinte de la cible 2030.

Avec une trajectoire de réduction

évaluée tous les trois ans par exemple, à la fin des périodes de conformité établies par la réglementation du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission, soit 2018, 2021, 2024, et 2027, le gouvernement du Québec pourrait rectifier le tir au besoin et éviter les écarts importants avec la cible 2030.

Fixation d'une cible spécifique au secteur du transport

Considérant que les réductions de GES estimées proviendraient à près de 60 % du secteur du transport (voir figure 4), une cible spécifique à ce secteur à l'horizon 2030 pourrait être fixée, et un

suivi spécifique régulier pourrait permettre d'éviter des écarts cumulatifs importants d'ici 2030.

Figure 5 : Évolution des émissions de GES au Québec et cibles de réduction

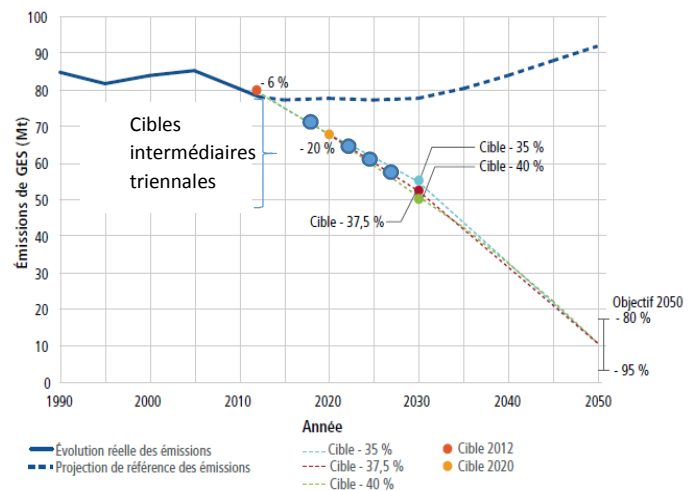
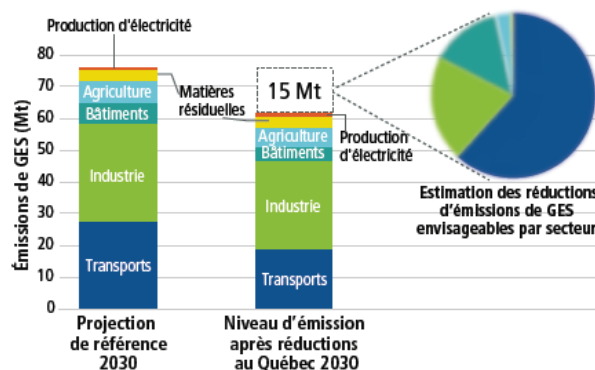


Figure 4 : Niveau d'émission et potentiel de réduction d'émissions de GES en 2030, par secteur d'activité



L'électrification des transports est une solution présentant un avenir prometteur pour les véhicules légers. Malheureusement, cette avenue à elle seule ne permettra pas d'atteindre un objectif de réduction nécessaire pour nous rapprocher de la cible de 2030, et ce, particulièrement dans la sphère la plus émettrice du Québec, celle du transport.

L'électricité ne peut à court et moyen terme répondre aux besoins du transport lourd responsable d'une part importante des émissions. Le gaz naturel est alors une solution de choix pour remplacer les produits pétroliers et réduire ainsi nos émissions de GES et de particules fines. L'utilisation du gaz naturel comprimé ou liquéfié s'avère une des avenues à privilégier pour réduire les émissions de GES dans le secteur du transport lourd ou dans le transport maritime.

La Californie, qui mise également sur l'électrification des véhicules légers, compte déjà plus de 300 stations de gaz naturel comprimé et plus de 45 de gaz naturel liquéfié. (Source : U.S. Department of Energy, <http://www.afdc.energy.gov/states/ca>)

Du côté de l'Union européenne, plus de 3280 stations de gaz naturel comprimé (GNC) sont en service. Le *LNG Blue Corridor*, une route de ravitaillement en gaz naturel pour le transport lourd qui rejoint déjà l'Italie, la Suède, le Portugal, l'Espagne et la Belgique avec un réseau de stations de ravitaillement de gaz naturel liquéfié (GNL) et de GNC, rejoindra bientôt 12 États membres. Cette route facilite déjà le transport lourd à émissions réduites sur de longues distances. (Source : <http://lngbc.eu/>)

Les véhicules lourds représentent environ 4 % des véhicules sur nos routes, mais le tiers de tous les GES associés aux transports. Entre 1990 et 2012, les émissions des véhicules lourds ont augmenté de 94,9 % au Québec et le parc a augmenté de 31 %. Or, lorsqu'un camion lourd passe du diesel au gaz naturel, les GES diminuent jusqu'à 25 %. C'est comme si on enlevait un camion lourd sur quatre des routes du Québec!

Nous pouvons faire les mêmes avancées dans le domaine du transport fluvial et maritime. La Société des traversiers du Québec vient de prendre possession d'un nouveau traversier qui fonctionne au GNL. C'est le premier en Amérique du Nord, et deux autres seront bientôt livrés.

En plus du gain économique et écologique, il faut compter celui d'une plus grande sécurité puisqu'en cas d'accident, le GNL s'évaporerait sans dommage à la faune et à la flore, qu'elles soient marines ou côtières.

Reddition de comptes annuelle

Une reddition de comptes annuelle est requise pour mesurer les émissions réelles au Québec. Le gouvernement du Québec rend public annuellement l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990¹. Cette reddition de comptes annuelle est essentielle, et ce processus doit être rigoureusement maintenu.

¹ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/ges/>

Chaque secteur d'activité possède sa dynamique propre, ses défis et ses potentiels de réduction. Les mesures à mettre en oeuvre pour réduire les émissions de GES doivent être adaptées à la réalité de chaque secteur :

3. Dans les différents secteurs de l'économie québécoise, quelles initiatives devraient être mises en oeuvre pour accélérer le rythme de réduction des émissions de GES et pour maximiser les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de la lutte contre les changements climatiques à court et à long terme?

Le document de consultation fait état d'un potentiel de réduction des émissions québécoises de GES d'environ 15 Mt à l'aide d'une intensification des mesures de réduction d'émissions de GES actuellement en place, comme les réglementations en matière d'efficacité énergétique et les programmes d'aide financière, ainsi que la mise en oeuvre de nouvelles mesures novatrices².

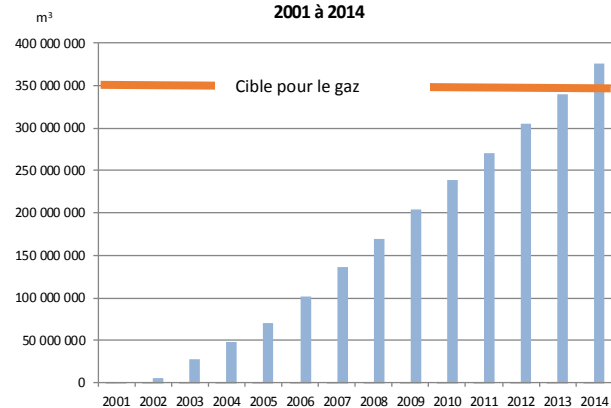
Priorité à l'efficacité énergétique

La priorité doit être en premier lieu l'efficacité énergétique, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Comme mentionné précédemment, depuis maintenant 15 ans, Gaz Métro offre à sa clientèle des solutions énergétiques novatrices pour consommer moins et consommer mieux le gaz naturel qu'elle distribue au Québec.

Les programmes d'efficacité énergétique du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) de Gaz Métro offerts aux clients résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels ont généré environ 107 000 projets qui ont engendré des économies cumulatives de plus de 376 millions de mètres cubes de gaz naturel, ce qui représente des réductions de près de 722 000 tonnes de GES.

Résultats cumulatifs des programmes d'efficacité énergétique de Gaz Métro
2001 à 2014



² Document de consultation, page 28.

Ces résultats ont permis à Gaz Métro de contribuer fortement à l'atteinte de la cible de la Stratégie énergétique 2006-2015 pour le gaz naturel fixée à 350 millions de mètres cubes. Le gaz naturel est donc la première source d'énergie à avoir atteint son objectif en ce sens.

Gaz Métro est particulièrement fière de ces résultats qui montrent clairement ses engagements concrets envers le développement durable de l'économie du Québec et la lutte aux changements climatiques.

Cette performance exemplaire est le résultat d'une offre de programmes d'aide financière en constante amélioration, d'activités de sensibilisation ciblées et d'efforts constants des employés de Gaz Métro et de ses partenaires externes à identifier les projets et à joindre les participants potentiels sur le marché.

Concrètement, cette performance se traduit en une satisfaction élevée de la clientèle participante et des partenaires puisque Gaz Métro est en mesure de dédier à ses clients au-delà de 85 % de ses budgets autorisés par la Régie de l'énergie sous forme d'aide financière.

L'efficacité énergétique permet de générer à la fois des bénéfices économiques, par la réduction de la facture énergétique des clients qui utilisent moins d'énergie pour combler leurs besoins, et des bénéfices environnementaux, par la réduction des émissions de GES.

Pour 2016, Gaz Métro prévoit des économies de gaz naturel de l'ordre de 41 millions de mètres cubes grâce à ses programmes, soit l'équivalent de près de 79 000 tonnes de GES par année, la cible la plus ambitieuse de son histoire. Si ce rythme est maintenu à l'horizon 2030, les réductions cumulatives pourraient atteindre 1 185 000 tonnes additionnelles de GES, soit près de 8 % des réductions requises.

Transports

Au Québec en 2012, le secteur des transports (routier, aérien, ferroviaire, maritime et hors route) consommait près de 80 % du pétrole importé et constituait la principale source d'émissions de GES, avec tout près de 45 % du bilan total. Les émissions de ce secteur ont connu une croissance de plus de 25 % depuis 1990, laquelle est principalement attribuable au transport routier des personnes et des marchandises, qui représente près de 80 % des émissions du secteur. Tel que mentionné précédemment, il importe de rappeler qu'entre 1990 et 2012, les émissions des véhicules lourds ont augmenté de 94,9 %.

Si l'électricité est une solution de choix pour les véhicules légers, le gaz naturel (comprimé ou liquéfié) est une solution idéale pour le transport lourd et les parcs de véhicules de desserte urbaine. Les réductions de GES sont de l'ordre 25 % par rapport aux produits pétroliers.

Également, le gaz naturel est une solution de choix dans le transport maritime pour remplacer le diesel marin. La Société des traversiers du Québec vient d'ailleurs d'acquérir un nouveau traversier qui fonctionne au GNL, le premier en Amérique du Nord, et deux autres lui seront bientôt livrés.

Le carburant actuellement utilisé pour alimenter les moteurs des navires est constitué en très grande partie de diesel marin (heavy fuel oil (HFO)), un combustible générant des GES et de l'oxyde de soufre.

L'industrie maritime, en collaboration avec l'Organisation maritime internationale (OMI), a décidé d'amorcer une réflexion en profondeur sur les moyens susceptibles d'améliorer son bilan environnemental.

Auparavant, la teneur en soufre des carburants marins utilisés dans la ZCÉAN (Zone contrôlée d'émission nord-américaine) était limitée à 1 %. Depuis janvier 2015, cette limite est de 0,1 %. De plus, la ZCÉAN réglemente non seulement les oxydes de soufre, mais également les oxydes d'azote et les particules. À l'extérieur de la ZCÉAN, les navires pourront continuer à brûler des carburants d'une teneur de 3,5 % en soufre jusqu'en 2020, et potentiellement jusqu'en 2025, lorsque cette limite passera à 0,5 %.

En plus de nouvelles normes relatives aux émissions de soufre et de la mise en place d'épurateurs, l'utilisation de gaz naturel liquéfié (GNL) présente une solution de rechange très intéressante pour l'industrie maritime, même recommandée par la WWF³, dotée d'avantages économiques et environnementaux.

³ Une étude réalisée pour le Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), portant sur les carburants marins de rechange pour la navigation dans l'Arctique canadien, indique que les risques associés à l'utilisation de mazout lourd seraient grandement atténués si celui-ci était remplacé par du gaz naturel liquéfié.
<http://m.wwf.ca/fr/nouvelles/?17701/Une-etude-du-WWF-demonstre-la-necessite-dabandonner-le-mazout-lourd-pour-la-navigation-dans-lArctique>

L'industrie

- Le passage au gaz naturel constitue une solution à privilégier pour les entreprises industrielles utilisant toujours le mazout, pour à la fois combler leurs besoins énergétiques et réaliser des gains environnementaux importants :
- Les émissions de GES diminuent de 32 %.
- Les émissions de SO₂ diminuent de 99 %.
- Les émissions de NO_x diminuent de 70 %.
- Et les émissions de particules fines, responsables de problèmes respiratoires, baissent de 70 %.

Le secteur industriel québécois profite déjà en partie, en considérant les entreprises situées à proximité du réseau gazier, des avantages économiques et environnementaux du gaz naturel. Par contre, des potentiels de passage du mazout au gaz naturel dans des zones éloignées du réseau pourraient générer des réductions importantes de GES.

Le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec, a misé sur ce potentiel en prenant une participation de 50 millions de dollars dans l'accroissement des capacités de liquéfaction de gaz naturel de l'usine de Gaz Métro dans l'est de Montréal, dont l'annonce a été rendue publique le 30 septembre 2014.

Conformément aux engagements du gouvernement dans le dernier budget, ce projet permettra, dès 2016, de faire le premier pas vers l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié des régions éloignées du réseau gazier, particulièrement le Nord-du-Québec et la Côte-Nord, ainsi que des secteurs du transport routier et maritime.

Les bâtiments

Le gaz naturel est une source d'énergie efficace, accessible et économique pour combler les besoins des bâtiments, notamment lorsqu'il est utilisé avec des appareils à haute efficacité énergétique, et contribue à la réalisation de gains environnementaux importants.

En moyenne, au cours des dix dernières années, Gaz Métro a participé au passage au gaz naturel de 1 350 bâtiments par année qui utilisaient des sources énergétiques plus émissives comme le mazout, ce qui constitue une réduction annuelle de consommation de mazout de plus de 16 millions de litres et d'émissions de GES de 18 200 tonnes.

Gaz Métro compte évidemment poursuivre ses efforts d'étendre l'utilisation du gaz naturel au cours des prochaines années et promouvoir l'implantation d'appareils à haute efficacité énergétique.

Le gaz naturel devrait également être une solution de premier plan pour réduire les émissions de GES des réseaux autonomes de production électrique.

Matières résiduelles

Les émissions de GES du secteur des matières résiduelles pourraient être réduites substantiellement par la mise en place de projets de biométhanisation permettant soit l'utilisation directe du gaz naturel renouvelable ainsi produit, soit son injection dans le réseau gazier pour le rendre ainsi accessible aux utilisateurs du Québec. À cet égard, la Ville de Saint-Hyacinthe peut servir d'exemple. Cette municipalité utilise le biométhane généré par son traitement de biométhanisation pour le chauffage de ses bâtiments et l'excédent sera intégré au réseau de Gaz Métro au bénéfice de l'ensemble des autres utilisateurs.

Conformément à la politique de gestion des matières résiduelles, au Plan d'action sur les changements climatiques et à la volonté du Québec de développer la production d'énergie renouvelable, établir une cible d'injection de 5 % de gaz naturel renouvelable dans le réseau de distribution d'ici 2025 inciterait la production locale d'énergie renouvelable et renforcerait notre sécurité énergétique.

Recherche et développement

Les solutions de demain n'apparaîtront pas d'elles-mêmes. Des fonds doivent être dédiés à la recherche fondamentale afin de mettre au point de nouvelles technologies plus performantes ou de générer des sources d'énergie moins émettrices de GES. Le captage du CO₂ et la génération de gaz naturel à partir du CO₂ en sont deux exemples qui méritent d'être analysés.

Le fruit de ces recherches pourrait se traduire en réductions de GES et en retombées économiques au Québec puisque l'achat de réductions hors Québec pourrait être évité pendant plusieurs années. Les réductions de GES au Québec sont à privilégier.

Diverses barrières peuvent entraver la mise en oeuvre de mesures de lutte contre les changements climatiques. Si certaines sont de nature économique, d'autres sont davantage rattachées aux comportements individuels :

4. Quels seront les principaux obstacles à surmonter pour renforcer l'action dans la lutte contre les changements climatiques au cours des prochaines décennies?

Méconnaissance des enjeux

Un des principaux obstacles à surmonter est certainement la méconnaissance des enjeux pour la population en général. Il ne s'agit pas seulement d'enjeux strictement environnementaux, mais d'enjeux qui auront des impacts économiques et sociaux importants s'ils ne sont pas maîtrisés adéquatement.

Transparence et sensibilisation accrue

La population du Québec doit être impliquée elle aussi dans la lutte aux changements climatiques. Des campagnes de sensibilisation récurrentes doivent accompagner les efforts du gouvernement et du secteur privé afin que tous les partenaires puissent coordonner leurs efforts. On doit lui expliquer clairement les tenants et aboutissants du marché du carbone et les impacts que celui-ci a et aura.

Utilisation efficace des ressources disponibles

Les fonds dédiés à la lutte aux changements climatiques sont importants. Le gouvernement du Québec avance que plus de 3,3 milliards de dollars pourraient être générés par le SPEDE d'ici 2020. Déjà en août 2015, près de 800 millions de dollars ont été recueillis depuis la mise en place du SPEDE⁴. Les estimations à l'horizon 2030 ne sont pas encore disponibles, mais on peut facilement penser à plus de 10 milliards de dollars.

Considérant l'ampleur des sommes en cause, une utilisation efficace des ressources financières accessibles est impérative et doit être accompagnée d'un processus régulier de reddition de comptes.

⁴ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/carbone/revenus.htm>

Les programmes mis sur pied avec l'appui financier du Fonds vert doté par les revenus du SPEDE doivent prioriser les projets les plus rentables en matière de coût par tonne évitée et être assortis de critères et de plafonds rigoureusement suivis afin d'appuyer le plus grand nombre de projets possible. Les secteurs de l'industrie, des pme et du camionnage doivent avoir une part importante du budget.

Les programmes et mesures mises en place doivent être stables dans le temps et ne pas être interrompues puis relancées sans arrêt. Une telle instabilité dans l'offre ne donne pas confiance aux promoteurs de projets de réductions de GES. Il faut aussi maintenir et voir même ajouter des mesures d'écofiscalité.

Finalement, les coûts de gestion des programmes doivent être contrôlés afin de maximiser les sommes disponibles pour les projets.

Protocoles de crédits compensatoires

Les participants au marché du carbone peuvent entre autres utiliser des crédits compensatoires générés à partir de projets spécifiques et évalués selon des protocoles reconnus par le SPEDE. Ces crédits compensatoires peuvent permettre de combler jusqu'à 8 % des émissions des participants. Ce seuil gagnerait éventuellement à être rehaussé.

Actuellement seulement 3 protocoles de crédits compensatoires sont en place au Québec :

- Protocole 1 – Recouvrement d'une fosse à lisier – Destruction du CH₄;
- Protocole 2 – Lieux d'enfouissement – Destruction du CH₄;
- Protocole 3 – Destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) contenues dans des mousses isolantes ou utilisées en tant que réfrigérant provenant d'appareils de réfrigération, de congélation et de climatisation.

Deux autres protocoles pourraient voir le jour en 2015.

Ces protocoles doivent être utilisés au maximum afin de générer des projets de réduction au Québec. Au besoin, des ajustements pourraient être nécessaires pour en favoriser l'accès et pour encourager les retombées du SPEDE au Québec.

Également, de nouveaux protocoles répondant aux besoins du marché pourraient être développés par le gouvernement, entre autres pour valoriser les réductions issues de la conversion des navires utilisant du diesel marin vers le GNL.

Une transition vers une économie plus sobre en carbone

La réduction des émissions de GES est incontournable. La transition vers une économie plus sobre en carbone doit débuter dès maintenant et s'exécuter à un rythme cohérent avec la capacité d'adaptation des différents secteurs économiques. Le rythme de cette transition peut être accéléré par une combinaison optimale d'incitatifs financiers, de réglementations, de sensibilisation et d'utilisation de l'énergie la plus efficace pour répondre aux besoins des Québécois.

Une cible ambitieuse de réduction de GES à l'horizon 2030 doit être accompagnée de solutions concrètes qui rallieront les décideurs, les entreprises et les citoyens autour d'objectifs communs de réduction.

Le gaz naturel est l'une solution concrète et accessible pour aider le Québec à relever le défi d'une économie plus faible en carbone. À titre de principal distributeur gazier au Québec et d'entreprise énergétique diversifiés, Gaz Métro fait partie de la solution.